

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



EDITO

Depuis bientôt trois semaines les chaînes d'info continue évoquent en permanence la guerre au Moyen-Orient et ses conséquences économiques. On ne parle qu'incidemment du bilan humain et des populations tuées ou déplacées. Malgré quelques débats, les élections municipales sont largement passées à la trappe. C'est peut-être en partie au moins ce qui explique la participation en baisse par rapport aux scrutins précédents, celui de 2020 étant particulier à cause du covid. On ne peut que le regretter alors que le rôle des élus locaux est d'autant plus important qu'ils doivent gérer de plus en plus de problèmes quotidiens. Que dire de ce premier tour ? D'abord, comme on pouvait s'y attendre, une claque pour le camp macroniste qui ne parvient à tirer son épingle du jeu que là où il avait des élus solidement implantés. Même si beaucoup de candidats non encartés ou se réclamant du centre ont été élus la droite n'enregistre pas de gains importants. Mais le bilan ne sera pas le même selon le résultat des élections à Paris et à Lyon. L'extrême-droite engrange des succès mais surtout dans les villes moyennes. Bien sûr, là aussi, le bilan ne sera pas le même selon le résultat de Marseille ou de Toulon. Les écologistes suivront attentivement le résultat à Strasbourg, à Bordeaux et à Lyon mais la question environnementale a peu mobilisé les électeurs. A gauche, si

SOMMAIRE

p.1 : L'édito / p.2 : Tribune : Ne laissons pas l'extrême droite décider de l'avenir de nos territoires / p.3 à 6 : Place au débat : L'autonomie au grand âge / p.6 : Brèves sociales : Assurance-chômage ; Pas d'impôts pour les riches ; La Poste ferme ses bureaux / p.7 : Actu sociale : Morts au travail ; Aides publiques sans contrepartie / p.8 : Coup de gueule : Non à la privatisation de l'INC ! Non à la privatisation de 60 Millions de Consommateurs !

beaucoup de maires socialistes et communistes ont été réélus, ce qui domine surtout c'est le score de LFI dans les zones urbaines alors que jusque-là elle s'intéressait peu aux élections locales.

Derrière les étiquettes, ce qui importe pour les citoyens c'est la politique qui sera menée ou non en leur faveur. On le sait, dans les villes gérées par le RN les associations qui soutiennent les plus pauvres et les immigrés voient souvent réduire leurs dotations de même que les services publics locaux. Des âpres débats auront sans doute lieu concernant la sécurité entre les partisans de la vidéosurveillance souvent classés à droite et ceux qui souhaitent une police de proximité au plus près de la population. Investir dans la prévention comme le réclame la gauche est moins voyant mais souvent plus efficace que de multiplier les caméras. Au fil des mois, on verra si la démocratie a fait des progrès après ces élections ou si au contraire une fois le vote terminé, les citoyens sont largement écartés des décisions qui les concernent. A un an des présidentielles il serait prématuré de voir dans le résultat de ces élections une projection de ce qui pourrait se passer au mois d'avril 2027. Une chose est sûre : se battre pour plus de justice sociale est plus que jamais nécessaire.

Pierre KERDRAON

TRIBUNE

Ne laissons pas l'extrême droite décider de l'avenir de nos territoires

Tribune collective parue dans « La Tribune Dimanche » du 1er mars 2026

Le danger de l'extrême droite n'a jamais été aussi présent. Son projet ne se cache plus : remettre en cause les équilibres démocratiques, fragiliser les droits fondamentaux et imposer une vision autoritaire de la société.

Partout où elle gouverne, le même bilan : justice sous contrôle, presse muselée, syndicats et associations entravés, droits sociaux laminés, droits des femmes attaqués, urgence climatique niée. Ce n'est pas de la politique, c'est un système qui détruit méthodiquement ce que des générations ont construit. Les élections municipales à venir constituent un tournant décisif.

La mairie, c'est la première porte de la République. C'est là que se joue concrètement l'égalité : le logement accessible ou hors de prix, les transports qui fonctionnent ou pas, l'école qui reste ouverte, la crèche, les lieux culturels de proximité, le bon fonctionnement de la démocratie locale, le service public qui résiste...

Confier cette première porte à l'extrême droite, c'est laisser entrer ceux qui veulent refermer la République sur elle-même. C'est accepter que l'égalité, la solidarité et le vivre-ensemble reculent dans nos propres rues.

L'extrême droite ne sort pas de nulle part. Elle se nourrit du déclassement, des territoires abandonnés, du travail qui ne paie plus, des services publics qui ferment. Elle grandit aussi lorsque le débat public se laisse enfermer dans ses thèmes, lorsque la stigmatisation, souvent traversée par le racisme, l'emporte sur la recherche de solutions.

Mais rien n'est joué. Les mobilisations de ces derniers mois l'ont démontré : ce pays refuse le pire. Des millions de personnes restent attachées à la démocratie, à la justice sociale, aux libertés. Cette force existe. Elle attend des perspectives concrètes, pas des discours creux.

Faire barrage à l'extrême droite ne peut se limiter à des déclarations de principe. Cela exige des réponses concrètes aux urgences qui fracturent le pays : redonner du sens au travail, agir pour les salaires, les minimas sociaux et le pouvoir d'achat, protéger les plus précaires, investir dans les services publics, lutter contre les inégalités territoriales, accompagner les transitions industrielles et écologiques, renforcer la démocratie locale et sociale.

Les forces républicaines ont la responsabilité de présenter des projets clairs et crédibles, en prise avec les réalités vécues par les habitantes et les habitants. C'est par la cohérence des choix, la lisibilité des positions et la capacité à répondre aux urgences sociales et territoriales que l'extrême droite peut être durablement contenue.

Les élections municipales se jouent aussi dans la clarté des choix, en particulier au second tour. Face à l'extrême droite, l'ambiguïté n'est pas une option. Les électrices et les électeurs ont besoin de repères lisibles, de positions assumées et de refus explicites de toute complaisance avec les partis d'extrême droite. La responsabilité républicaine impose de ne laisser aucun doute sur le fait que l'extrême droite ne peut être un partenaire, ni direct ni indirect, de la gestion de nos communes.

Dans chaque territoire, nous alerterons, mobiliserons et interpellons les candidates et candidats aux élections municipales. Nous leur demanderons comment ils entendent défendre concrètement la démocratie, la cohésion sociale et l'égalité des droits, et quelle part ils prendront dans la lutte contre l'extrême droite. L'extrême droite avance là où l'on renonce à la justice sociale, aux services publics et à la démocratie. Lui faire barrage ne se décrète pas. Cela se construit. Maintenant.

Liste des signatures sur : https://www.ufal.org/divers/tribune-ne-laissons-pas-lextreme-droite-decider-de-lavenir-de-nos-territoires/?utm_source=mailup&utm_medium=courriel&utm_campaign=flash

PLACE AU DÉBAT

Comment RESTER au maximum AUTONOME au grand âge

par Jean Claude Chailley

Le rapport de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. C'est le service statistique public du ministère des solidarités et de la santé. Elle est pilotée par l'INSEE.)

« Soutien à l'autonomie des personnes âgées : entre 150 000 et 200 000 emplois supplémentaires seraient nécessaires en 2050 »

1^{ère} partie. La situation actuelle.

De multiples rapports ont établi un manque dramatique de personnels dans les EHPADs : le Haut conseil de l'âge demande 8 personnels pour 10 résident.es, certains syndicats 10, la CGT 10 soignants. On est entre 6 et 7 personnels pour 10 résident.es. Manque également pour les aides à domicile.

Au total les multiples rapports parlementaires, professionnels, syndicaux...évaluent les **besoins ACTUELS en centaines de milliers d'emplois.**

En 2018 Macron avait promis une loi de programmation. Puis par les lois du 7 aout 2020 il a décidé de sacrifier les aînés.es ayant besoin de soutien aux grands âges:

- **La dette sociale devait être apurée en 2024, libérant environ 18 milliards par an envisagés pour le soutien à l'autonomie. Ça correspond au rapport Libault (ex directeur général de la Sécurité sociale) qui avait estimé les besoins à 15 milliards par an.**

Macron a décidé de transférer à la dette sociale (CRDS) les dépenses du Covid et autres « déficits ». **En conséquence on continue de la rembourser au minimum jusqu'en 2033. En réalité cette date ne sera pas tenue non plus car on continue de créer les « déficits », donc la dette.**

Résultat : le financement prévu a disparu, la loi de programmation avec

- **Macron a créé une pseudo 5^{ème} branche autonomie de la Sécurité sociale**

Elle est confiée à la CNSA, organisme extérieur à la Sécu. Elle est presque entièrement fiscalisée.

Elle n'a qu'une seule justification, politique : c'est un cheval de Troie contre la Sécurité sociale d'Ambroise Croizat.

En outre elle fait des handicapés et personnes âgées une catégorie à part.

La CNSA a été épinglée par la Cour des comptes comme couteuse, mal contrôlée. Elle conforte les organisations qui demandent que le soutien à l'autonomie soit partie intégrante de la branche maladie de la Sécurité sociale. La Sécurité sociale a des caisses dans toute la France, la CNSA n'en a pas.

Le « Ségur », l'augmentation des salaires consécutifs au Covid, absolument nécessaire, quoiqu'insuffisant, a augmenté les dépenses de 13 milliards, non totalement compensées.

Le manque de budget entraîne de grandes difficultés pour le personnel qui se répercute sur la qualité de prise en charge des résidents.es.

Le manque de personnel, la difficulté du métier, le plus accidentogène, entraîne un fort taux de rotation et une grande difficulté de recrutement.

Noter que malgré des tarifs beaucoup plus élevés il manque encore plus de personnel dans le privé lucratif que dans le public. Il faut bien rémunérer les propriétaires.

Les conséquences stratégiques des lois Macron.

Des années se sont écoulées sans que les mesures nécessaires soient prises. La conséquence immédiate c'est ce qu'on appelle **la maltraitance institutionnelle : tout est perverti par la chasse aux économies**. Conscients de la situation qui comme lors du scandale Orpéa peut être explosive, les gouvernements successifs se bornent à des affichages, des déclarations d'intention, des mesurette qui ne coutent rien ou presque, ou qui ne sont pas mises en œuvre.

L'Assemblée nationale a exigé une loi de programmation, ce qui implique, comme pour la loi de programmation militaire, des moyens, des financements.

Pas question. A défaut la ministre Parmentier Lecoq avait promis un Plan grand âge pour le 12 février. Son plan reportait le financement à après les municipales, leurs « pistes » (augmentation de la CSG, création d'une assurance dépendance supplémentaire obligatoire,...) étant électoralement dévastatrices pour le gouvernement. Puis elle a démissionné. Pas de plan. On parle de réunions interministérielles.

La quasi-totalité des EHPAD étant dans le rouge, on exige qu'ils fassent encore plus d'économies sur les résident.es : réduction de la température des pièces, du débit des robinets, des douches,

...

Stratégiquement la conséquence des lois Macron, c'est le « virage domiciliaire ».

C'est une stratégie qui superficiellement vise à faire des économies, mais sans aucune maîtrise, même des couts, complètement dans le flou. Au point que la DREES, organisme public, fait 2 hypothèses : avec ou sans la construction d'EHPAD !

Le virage domiciliaire c'est quoi ?

L'affichage c'est la liberté. La « liberté » de choisir son domicile, historique ou non, qui peut être contre ?

Dans la pratique il s'agit d'orienter les décennies à venir vers les solutions supposées les moins couteuses, tout en développant « la part de marché » du privé lucratif.

Le domicile peut être le domicile historique – ce qui exige des adaptations couteuses, qui ne sont pas toujours possibles et souhaitées-, une résidence autonomie (ex-foyer logement), des résidences seniors ou colocations (largement promues à la télé, privées, elles ne font pas partie du médico-social), des accueils familiaux, ...

2^{ème} partie. Les besoins en personnels d'après la DREES.

Drees : « Entre 2021 et 2050 on passera de 18 millions de 60 ans et plus à près de 23 millions.

1) Hypothèse avec construction d'EHPAD

Drees : « Sous l'hypothèse que les gains d'espérance de vie allongent la durée de vie sans perte d'autonomie, conserver les pratiques actuelles d'entrée en Ehpads des personnes âgées en perte d'autonomie supposerait de créer **365 000 places en Ehpads entre 2021 et 2050, qui s'ajouteraient aux 640 000 existantes en 2021. Or, le nombre de places a légèrement diminué entre 2019 et 2023 ».**

→ **La Drees fait l'hypothèse d'une augmentation de l'espérance de vie.**

Ça implique de cesser la dégradation du système de santé et au contraire de le reconquérir.

→ **Il faudrait construire plus de 10 000 places par an en moyenne.**

ET même beaucoup plus si les EHPAD devenaient **des lieux de vie intégrés à la cité**, (*c'était déjà la demande de Pierre Laroque qui a construit la Sécu avec Ambroise Croizat, en 1962*). Actuellement on y va lorsqu'il n'y a vraiment plus le choix.

2) Hypothèse sans construction d'EHPAD

Drees : « Sans nouvelles places en Ehpad, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie vivant à domicile, y compris en habitat intermédiaire (entre l'Ehpad et le logement ordinaire), **augmenterait de 698 000 d'ici 2050, pour atteindre 2,1 millions de personnes, avant de diminuer lentement** ». (La Drees fait allusion aux générations nombreuses du baby-boom qui arrivent aux grands âges. Il y aura un pic des besoins)

Drees : « Favoriser le soutien des personnes âgées à domicile et limiter les places en Ehpad, comme le privilégient les politiques publiques actuelles, demanderait aux Ehpad d'accueillir en priorité les seniors les plus vulnérables et pourrait entraîner le report d'une partie des seniors vers des habitats intermédiaires »

➔ C'est la politique actuelle de Macron et de ses gouvernements : pas ou peu d'EHPAD supplémentaires. Construire 10 000 places d'EHPAD par an c'est un investissement. Pas de budget prévu.

➔ Si on ne construit pas ou peu d'EHPAD, on s'orientera vers des EHPAD de plus en plus médicalisés, accueillant uniquement les états de santé les plus dégradés (GIR 1 et 2). C'était la spécificité des USLD (Unités de Soins de Longue Durée). On en a fermé plus de la moitié car les ratios de personnel d'USLD sont très supérieurs aux ratios d'EHPAD.

Drees : « Favoriser le soutien des personnes âgées à domicile et limiter les places en Ehpad, comme le privilégient les politiques publiques actuelles, demanderait aux Ehpad d'accueillir en priorité les seniors les plus vulnérables et pourrait entraîner le report d'une partie des seniors vers des habitats intermédiaires. **Si les résidences autonomie accueilleraient ces derniers, le nombre de places qu'elles proposent, qui s'élève actuellement à 113 000, devrait alors être multiplié par 4,6 d'ici 2050** »

➔ Si on ne construit pas ou peu d'EHPAD, il faut d'autres solutions, résidences autonomie ou autres solutions d'habitat partagé. Même dans cette hypothèse il faudrait agir d'urgence. Pour l'instant on voit surtout de la pub pour les résidences senior, ou des colocations, dans le champ privé, avec des personnes en relativement bonne santé, et des tarifs qui ne peuvent concerner qu'une minorité aisée.

Drees : « Au total, pour prodiguer les soins de base des personnes âgées en perte d'autonomie à domicile ou en Ehpad, **156 000 emplois supplémentaires seraient nécessaires en 2050. En conservant les pratiques actuelles d'entrée en Ehpad, 202000 emplois supplémentaires seraient nécessaires.**

➔ Quelle que soit la solution, il y a besoin de personnels. Pour la Drees **avec les ratios actuels, qui sont très insuffisants, il faudrait 156 000 à 202 000 en plus.**

➔ Pour y parvenir il faudrait déjà prendre des mesures pour rendre le métier plus attractif : personnel suffisant, salaires, conditions de travail, ...

Mais aussi un management tourné vers les personnels et résident.es et non obnubilé par les économies car il faut « un plan de retour à l'équilibre », ou augmenter le profit des multinationales, ...

➔ Non seulement les gouvernements n'ont aucune politique pour répondre aux besoins actuels et futurs, mais ils ne maîtrisent même pas les coûts de leur politique. Leurs « solutions » ajoutent complexité sur complexité, mécontentent tout le monde. Bien souvent la chasse aux « économies » se traduit par un gaspillage d'argent public.

3^{ème} partie. Propositions pour satisfaire les besoins

- Une loi de programmation pluriannuelle avec les moyens nécessaires, établissements, personnels...

- Réintégration de l'autonomie dans la branche maladie de la Sécurité sociale.

- Pour le financement il suffit d'une modeste augmentation de cotisations sociales. Elle est facilement accessible : il y a 90 Md d'exonérations et exemptions de cotisations sociales. (La masse salariale du privé dépasse 1000 milliards)

- Création d'un grand service public de l'autonomie, en établissement comme à domicile, assurant enfin des droits égaux sur tout le territoire

- Augmenter les salaires et les pensions

IL Y A URGENCE ! Ne rien faire est un choix politique majeur et irréversible.

Les générations du baby-boom arrivent aux grands âges. Ne rien faire c'est compter au mieux sur les aidant.es lorsqu'ils/ elles existent. C'est le moins cher, mais ils/ elles sont loin de pouvoir remplacer les 200 000 embauches SUPPLEMENTAIRES que la Dress demande.

C'est comme le numerus clausus : il faut des années pour construire des établissements, former et recruter des personnels – dont des médecins -.

Sans le dire Macron et ses gouvernements préparent une situation inhumaine !

BREVES SOCIALES

Assurance -chômage : comment le patronat veut faire pire !

Gel des allocations, durcissement du régime des intermittents, baisse des droits... les organisations patronales ont augmenté leurs exigences bien au-delà du champ des coupes initialement envisagées. Le gouvernement a finalement renoncé à la lettre de cadrage de Bayrou, préférant viser une économie de 400 millions d'euros sur les seules ruptures conventionnelles, le patronat (Medef, U2P et CPME) veut aller bien plus loin. Il souhaite d'élargir considérablement le champ des coupes avec un objectif d'un milliard d'euros d'économies....

13335 millionnaires ne paient aucun impôt sur le revenu

Selon une note de du ministère des finances, en France, plusieurs milliers de millionnaires ne payent aucun impôt sur le revenu, contrairement à ce qu'affirmait Amélie de Montchalin qui avait assuré devant les députés qu'il n'y avait pas de millionnaires français ne payant pas d'impôts. Or 13 335 contribuables soumis à l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI, qui a remplacé l'ISF), se débrouillent pour ne payer aucun impôt sur le revenu. Cela correspond à un patrimoine immobilier d'au moins 1,3 million d'euros. Et notons qu'il s'agit ici uniquement de patrimoine immobilier. Or, on sait que les ultra-riches (les milliardaires) possèdent avant tout du patrimoine financier (actions d'entreprises). Si l'on incluait ce patrimoine financier, le scandale serait encore plus évident !

La Poste continue son entreprise de fermetures de bureaux en zone rurale. Un exemple dans l'Indre à Valençay où l'agence postale a été remplacée par un « facteur guichetier ». Les 2 agents ont été transférés au bureau de poste de la sous-préfecture tandis que les usagers ont maintenant droit à 2 heures d'ouvertures l'après-midi contre 3h par semaine auparavant ! externalisation des activités, self-care (l'utilisateur se débrouille seul devant le guichet automatique ou son ordinateur), développement du privé lucratif ont ainsi accompagné la baisse tragique du nombre de bureaux de poste : 113 il y a 10 ans à une dizaine aujourd'hui.

LES BRAS M'EN TOMBENT

Combien nous a-t-on seriné que l'Etat devait faire des économies -on a d'ailleurs vu le résultat sur l'Ecole, les hôpitaux, les transports, l'énergie... bref tous les Services publics... !

Et pour ce « grand projet » on a débloqué de l'argent. Beaucoup d'argent : 800 millions d'euros de dépenses.

La Cour des comptes, pourtant très libérale, s'affole sur le « retour sur investissement » : seulement 34 millions d'économies... Sacré fiasco pour un soi-disant plan de modernisation de l'État qui avait pour slogan : "1€ investi = 1€ économisé" !

Au tableau d'honneur des projets totalement hors-sol : le « Health Data Hub » : 500 000 € d'économies au lieu des 54 millions d'euros promis ; un Fonds Vert utilisé pour acheter du matériel de bureau...

Les ministères déclaraient eux-mêmes leurs économies, sans vérification avec un contrôle quasi inexistant. Diagnostic de la Cour des comptes : "Montants artificiels, calculs confus, base déclarative, capacité d'audit très faible."

ACTUALITE SOCIALE

Aller au travail est dangereux : jusqu'à 3 morts par jour !

Aller au travail est dangereux. Selon les chiffres de divers instituts, c'est, en la seule année de 2023, au total, 1287 salariés qui ont perdu la vie dans un décès lié au travail démultipliant la pression psychologique.: 759 accidents mortels du travail, soit près de 3 morts par jour, 332 par un accident de trajet et 196 par une maladie professionnelle. Cela représente le chiffre faramineux de 76,6 millions de journées d'incapacité temporaire

Malgré les alertes lancées tant par les organisations syndicales que par les spécialistes, la situation se détériore d'année en année.

Et selon une enquête européenne, la France se situe parmi les pays les plus dégradés du continent à l'avant-dernier rang parmi 36 pays à égalité avec... l'Albanie.

Comme le dit fort justement Jean-Claude Delgènes, spécialiste des conditions de travail : *« Des milliers de travailleurs ne tombent pas d'un échafaudage, mais s'effondrent après un épuisement physiologique »*.

Il y a des causes à cela. Les risques professionnels augmentent ; et près de 40 % des actifs occupent un emploi dit « tendu », où les exigences excèdent les ressources disponibles. Et puis, il y a les suicides (on se souvient de « l'épidémie » qui avait frappé France-Télécom ») ; ils sont au nombre de 9000 annuels en France, pas tous dus au stress au travail mais dont une partie doit bien y être imputée.

Bien que les sonnettes d'alarme soient tirées de tous les côtés, gouvernement et Medef restent indifférents au fait que le travail est désormais générateur de stress chronique prolongé (qui entraîne une progression des crises cardiovasculaires lesquelles provoquent entre 3500 et 4000 décès par an), et qu'il perd de son sens d'intégrateur social pour les salariés quel que soit leur niveau dans l'entreprise. La généralisation du téléphone portable a entraîné une « obligation » pour les salariés d'être à disposition en dehors des heures de travail, démultipliant la pression psychologique qu'ils subissent. Craignons que l'apparition de l'IA - intelligence « artificielle » ne donne de l'ampleur à la crainte de ne pas être à la hauteur et génère de nouvelles raisons de stress.

Il est temps de prendre en compte que ce mode d'organisation du travail fragilise le monde du travail et en premier lieu les salariés. L'absentéisme augmente, les employeurs déclarent rencontrer des difficultés de recrutement, c'est révélateur de bien plus que d'un marché du travail déficient ! Il n'y a d'autre solution que d'écouter les travailleurs... et leurs représentants.

Aides publiques : 211 milliards, ce qui choque l'opinion

Selon le rapport sénatorial sur les aides publiques distribuées aux grandes entreprises sans contrepartie, ce qui choque le plus l'opinion, c'est que les entreprises qui ont perçu ces aides versent simultanément des dividendes.

Auchan PSE annoncé concernant 2384 salariés, 636 millions d'euros d'aides fiscales et 1,3 milliard d'euros d'allègements de cotisations sociales.

Michelin PSE concernant 1254 salariés, 32,4 millions d'exonérations de cotisations sociales et 40,4 millions d'euros de crédit d'impôt recherche (CIR), mais 1,4 milliard d'euros de dividendes versés aux actionnaires.

ArcelorMittal PSE pour 600 salariés, 298 millions d'euros d'aides 41 millions d'euros d'allègements de cotisations sociales et 40 millions d'euros de CIR mais 200 millions d'euros de dividendes chaque année depuis dix ans au niveau mondial, alors qu'il a bénéficié en 2023 en France de, dont 195 millions d'euros en raison du prix de l'énergie,

STMicroelectronics, fabricant de semi-conducteurs franco-italien, plan de départs « volontaires » sur trois ans concernant 1 000 salariés, 487 millions d'euros d'aides (dont 334 millions d'euros de subventions, 119 millions d'euros de crédit d'impôt recherche et 34 millions d'euros de remboursements ou allègements de cotisations), mais 212 millions d'euros de dividendes.

LVMH décision de supprimer 1 200 postes, et non remplacements des départs à la retraite dans sa filiale Moët Hennessy, 275 millions d'euros d'aides publiques, mais 20% de la valeur ajoutée du groupe (37 milliards d'euros) affectés aux dividendes en 2024.

COUP DE GUEULE

Lettre ouverte au Premier ministre Sébastien Lecornu

*Cette lettre ouverte est signée par de nombreuses organisation et personnalités, dont **Jean-Claude Chailley, secrétaire général de Résistance sociale.***

(Liste de l'ensemble des signataires sur le site de l'INDECOSA-CGT)

Non à la liquidation de l'Institut national de la consommation ! Non à la privatisation de 60 Millions de Consommateurs !

Montreuil, le 2 mars 2026

Monsieur le Premier ministre,

Nous, responsables associatifs, syndicaux et politiques, vous demandons de renoncer expressément au projet de liquidation de l'Institut national de la consommation (INC) et de privatisation de 60 Millions de Consommateurs.

C'est avec effroi que les salariés de l'INC ont constaté le maintien de l'article 71 de la loi de finances 2026 sur lequel vous avez engagé la responsabilité de votre gouvernement vendredi 23 janvier. Cet article liquide l'INC, établissement public industriel et commercial qui emploie 52 salariés ETP et une dizaine de pigistes réguliers.

L'État menace de liquider un outil qui ne coûte que 1,8 million d'euros de subvention annuelle, soit environ 3 centimes d'euro par Français.

Ce projet n'a pas lieu d'être. Installé depuis 1966, l'INC remplit des missions d'intérêt général cruciales : information, éducation des consommateurs et réalisation d'études techniques, juridiques et économiques, en lien étroit avec les associations agréées.

Dans le contexte actuel, l'INC est un contre-pouvoir indispensable, bien que doté de moyens limités, face à la puissance des producteurs et des distributeurs. Alors que les fraudes explosent et que les tromperies se multiplient, la santé et la sécurité des consommateurs sont directement mises en jeu. Renoncer à cette protection est un danger public

Le 9 décembre 2025, un collectif de personnalités politiques, syndicales et associatives a dénoncé le caractère totalement nocif de ce projet de liquidation car "Détruire un contre-pouvoir c'est fragiliser la démocratie"

Par un communiqué commun, 9 associations de consommateurs ont exprimé, le 30 janvier, leur colère et leur indignation face à la volonté de Bercy de faire disparaître l'INC et de privatiser 60 Millions de Consommateurs.

Aussi, Monsieur le Premier ministre, au nom de la démocratie, de la pluralité de la presse consumériste et de la défense des intérêts et des droits des consommateurs, c'est-à-dire de l'ensemble de nos concitoyens, nous vous demandons de renoncer à ce funeste projet et de doter l'INC et 60 Millions de Consommateurs des budgets nécessaires et à la hauteur des enjeux, notamment en termes d'information et de prévention en matière de santé publique et de lutte contre toutes les fraudes existantes dont sont victimes de trop nombreux français.

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :

Siège social : 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication : Marinette BACHE